

# VALÉDEAU UNE NOUVELLE USINE DE POTABILISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE



# SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE.....	4
Mot de René REVOL .....	5
<b>1 - Sécuriser la ressource en eau potable sur le territoire.....</b>	<b>6</b>
<b>2 - Une gestion de l'eau et de l'assainissement responsable.....</b>	<b>12</b>
<b>3 - Les chiffres-clés des réseaux d'eau potable.....</b>	<b>18</b>



La préservation de la ressource en eau constitue un défi majeur pour la planète et plus particulièrement ici, à Montpellier, territoire sévèrement impacté par le réchauffement climatique avec des périodes de sécheresse toujours plus intenses.

Forte d'une croissance démographique importante, notre Métropole se doit de moderniser ses infrastructures en matière de gestion de l'eau. Ici, à Valedéau, la Métropole de Montpellier investit pour améliorer la distribution de l'eau potable. Ce site de production a été conçu par notre Régie des Eaux pour compléter l'autre usine de potabilisation Arago. Ce nouvel outil a un double objectif : une gestion raisonnée de l'eau et la protection de la source du Lez.

Ce projet initié en 2022 s'inscrit dans une politique volontariste où la question du pouvoir d'achat et l'urgence climatique sont au cœur de notre action notamment avec la tarification écosolidaire de l'eau et la modernisation de Maera, notre station d'épuration qui développe la réutilisation des eaux usées.



**Michaël DELAFOSSE**  
Maire de la Ville de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



Le changement climatique exerce une pression maximale sur la ressource en eau et particulièrement autour du bassin méditerranéen. Notre responsabilité est de garantir l'accès à l'eau potable de qualité pour tous car il s'agit d'un ingrédient fondamental de la vie humaine.

Afin de préserver le trésor naturel que constitue la nappe de la source du Lez, nous devons impérativement sécuriser l'accès à l'eau en construisant une nouvelle usine exploitant l'eau du bas Rhône. C'est désormais chose faite avec l'usine de Valèdeau, un investissement de 24 millions d'euros porté par la régie des eaux de Montpellier. Elle assure un traitement de très haut niveau garantissant la qualité de l'eau potable fournie. Nous préparons ainsi les nouvelles générations pour s'adapter au changement climatique en cours.



**René REVOL**

Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole,  
Délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement,  
Maire de la Ville de Grabels

# SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE





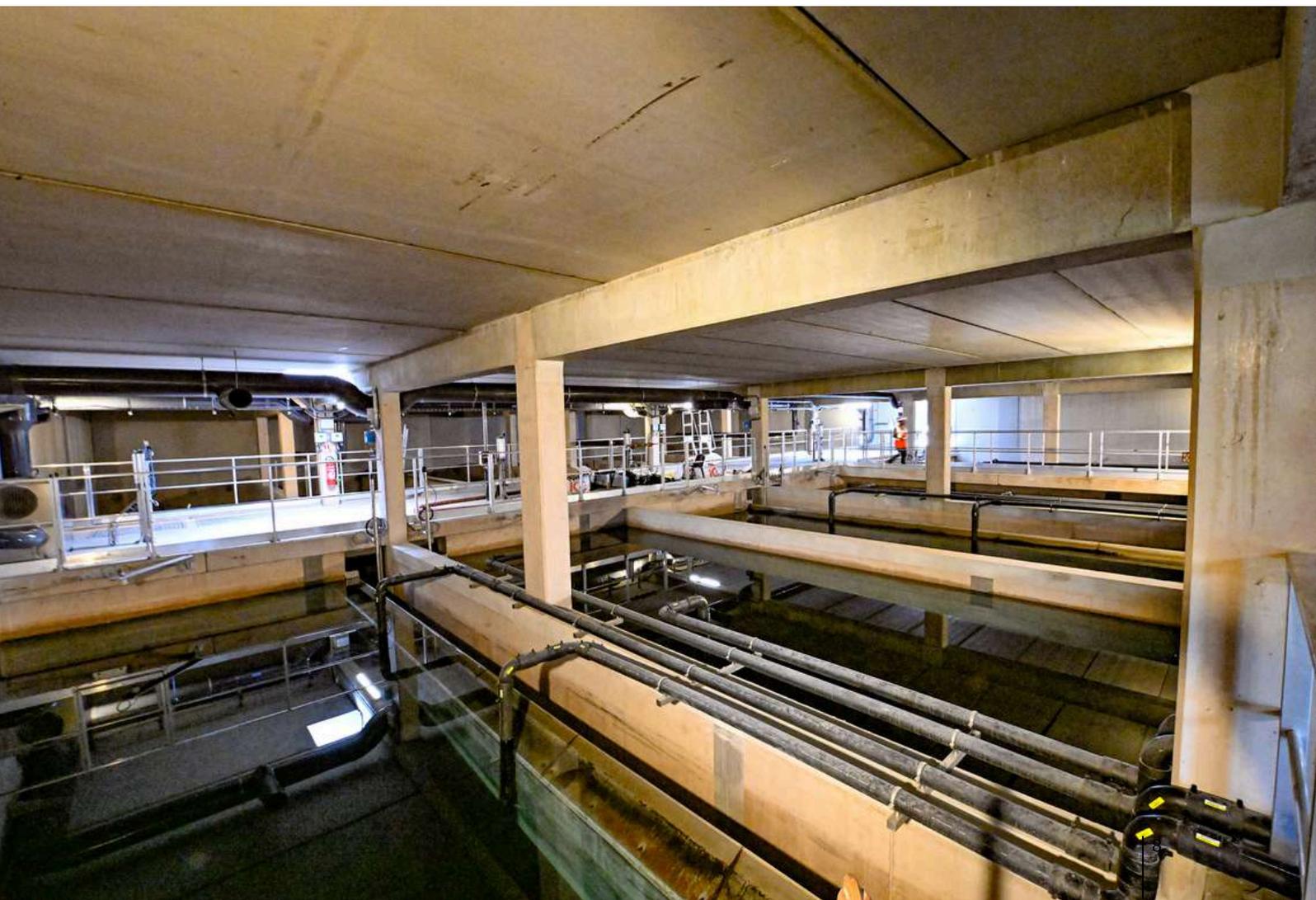
**Dans un contexte de rareté de la ressource en lien avec le réchauffement climatique, la Métropole et la Régie des eaux s'engagent ensemble pour préserver la ressource en eau. La création de l'Unité de Production d'Eau Potable (UPEP) de Valédeau est un point essentiel de cette stratégie puisqu'elle vient sécuriser l'alimentation en eau potable des communes desservies par la source du Lez via l'usine François Arago.**

Dans le cadre de son Schéma Directeur d'alimentation en Eau Potable (SDAEP), la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole déploie un programme d'aménagement afin de renforcer et sécuriser ses infrastructures pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Cette nouvelle usine de traitement d'eau potable représente **un investissement de 24 M€ HT** financé par la Régie sur ses fonds propres et avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant pour un montant de 1,8 million d'euros.

### **La nouvelle Usine de Production d'Eau Potable de Valédeau permet :**

- de **sécuriser le système Lez, et ainsi avoir un deuxième site de production** sur ce système, avec une ressource autre que le Lez (eau du BRL) et ce en quantité suffisante,
- d'assurer **une gestion raisonnée de la source du Lez**, car cette ressource, sensible aux aléas météorologiques, subit les impacts du changement climatique,
- de poursuivre la réalisation du Schéma Directeur **pour moderniser et pérenniser l'usine Arago grâce à des travaux de modernisation d'ici 2030.**

© Frédéric Damerджи/Montpellier3m



# La filière de traitement de l'eau

L'eau de VALEDEAU est issue du Rhône, via le canal Philippe Lamour géré par le groupe BRL (Groupe Bas-Rhône Languedoc). L'eau recueillie passe par plusieurs étapes de traitement réparties en 3 files de 250 l/s chacune et se déroule comme suit :

- Coagulation-floculation-flottation pour piéger les matières en suspension ;
- Filtration sur charbon actif en grains pour l'élimination des micropolluants et pesticides ;
- Filtration sur sable sur des filtres à forte hauteur d'eau ;
- Désinfection par réacteur UV pour l'élimination des micro-organismes pathogènes ;
- Chloration.

Les eaux sales seront rejetées dans le réseau d'assainissement pour être traitées à la station d'épuration de Maéra.

**L'eau potable à la sortie d'usine est stockée dans les 2 réservoirs de Valédeau d'une capacité totale de stockage de 28 000 m<sup>3</sup>.**

Valédeau comprend un pilote de traitement des résidus médicamenteux et des micropolluants avec les essais de suivis associés. **Les étapes de traitement de l'usine sont d'ores et déjà prévues pour être conformes au durcissement des normes sur les résidus médicamenteux prévu au 1er janvier 2026**, et est adaptable si une évolution de la législation sur les pesticides apparaît par augmentation de la dose de charbon actif (CA) injectée.

**En pointe, Valedeau pourrait traiter 750 l/s soit 6% du prélèvement de pointe de BRL (soit 1% de son autorisation) dans le fleuve Rhône.**



**Valedeau traitera annuellement 2,3 millions de m<sup>3</sup>, soit 0,16% du débit du Rhône en été.**

# Sécuriser les infrastructures du BRL

La Régie des eaux et Montpellier Méditerranée Métropole déploient un programme d'aménagement afin de renforcer et sécuriser ses infrastructures. A la nouvelle usine de traitement d'eau potable de Valédeau s'ajoutent :

- les travaux de renforcement de la station de pompage de la Méjanelle (alimentation en eau brute) Maîtrise d'ouvrage assurée par BRL.
- Raccordement de Valédeau depuis Feeder DN 900 (venant de Ménajelle) à proximité de l'usine avec la pose de 110 ml DL 800 permettant d'alimenter Valédeau.

---

## 24 M€ HT

### le montant total des travaux



#### **Détail du financement :**

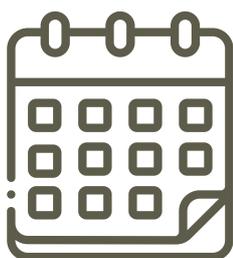
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : 1 833 192,00 € (# 7,6%)

Régie des Eaux : # 92,4% (budget annexe eau potable)

Métropole : mise à disposition du foncier

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : EGIS EAU/ENTECH.

Groupeement en charge des travaux : Degremont (mandataire) / Eiffage / Touja / Cabinet Merlin/ Coste Architecture.



---

## 2 ans de travaux

### 17 000 heures de travaux réalisés en insertion

#### **Planning :**

Le chantier a débuté au 2<sup>o</sup>trimestre 2022, pour s'achever en ce mois de juin 2024.

---

**Montpellier Méditerranée Métropole, qui comprend 31 communes et plus de 450 000 habitants, dispose de la compétence Eau potable depuis 2010. Elle exerce cette compétence via sa Régie des Eaux sur 14 communes et à travers deux syndicats pour les autres communes.**

**80%**

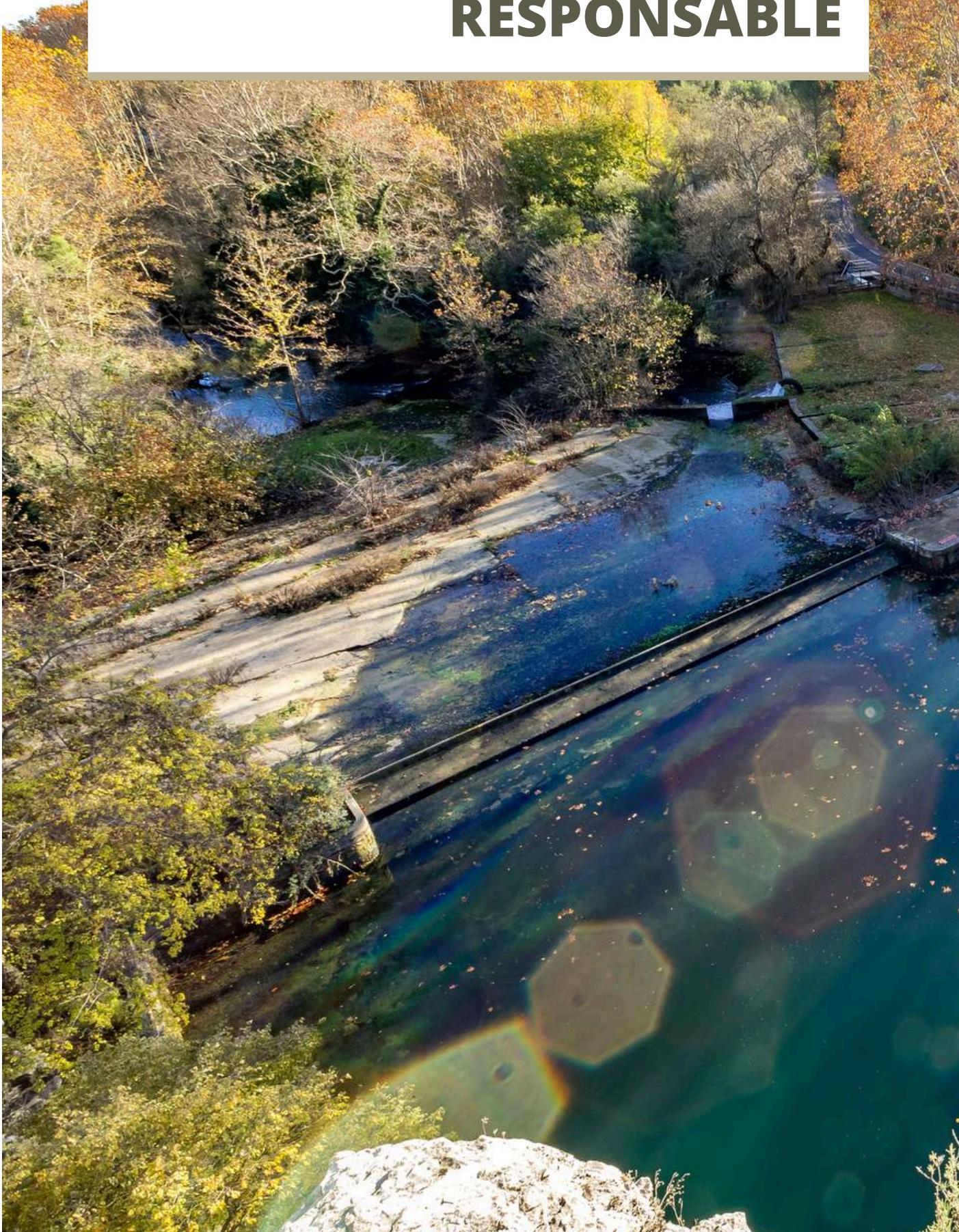
**des habitants de la Métropole de Montpellier sont actuellement alimentés en eau grâce à la source du Lez via l'usine de potabilisation d'Arago.**

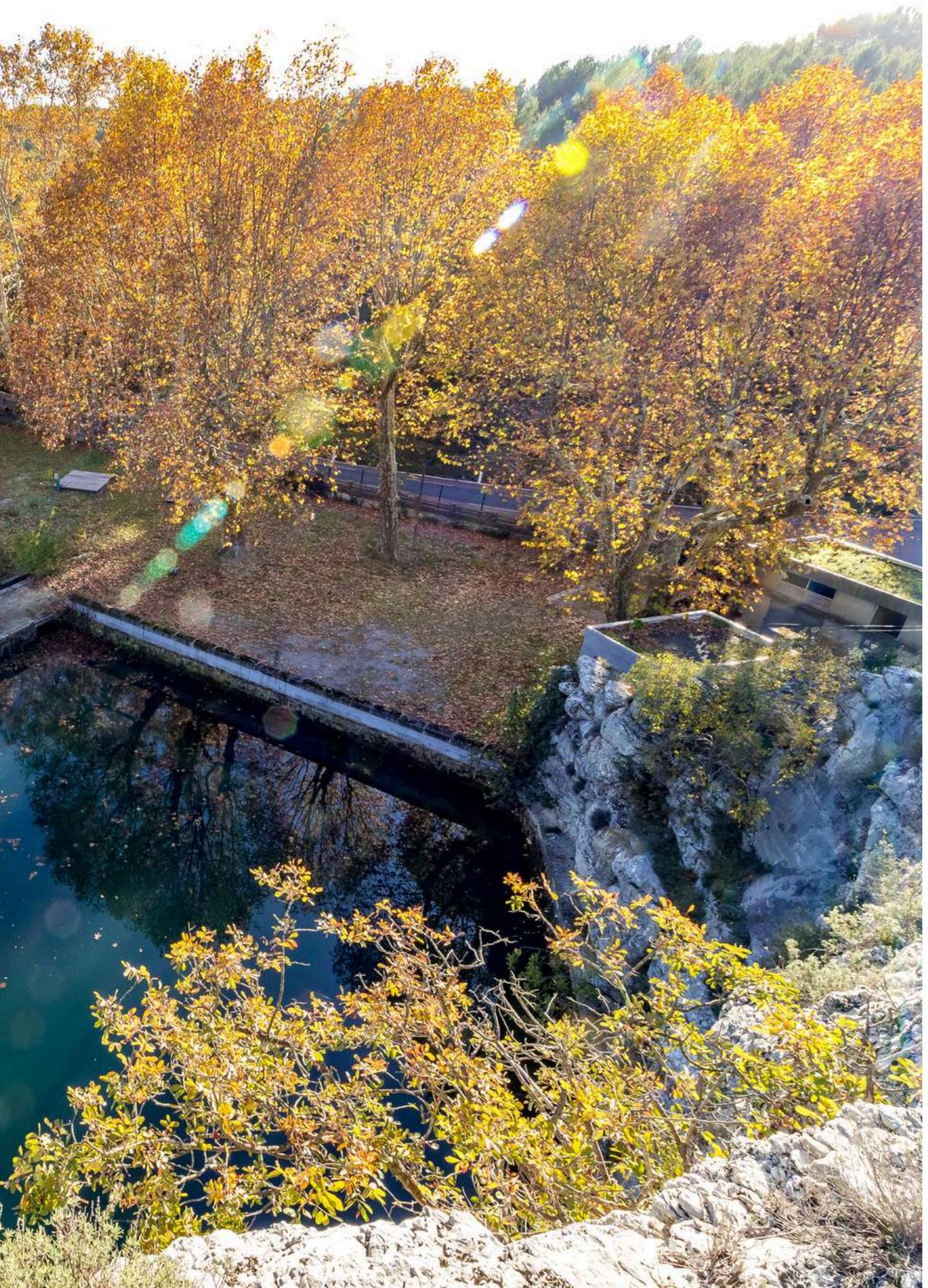
La plus grande partie de ces 14 communes est alimenté par l'eau de la Source du Lez traitée sur l'usine François Arago (« système Lez ») qui concerne les points de distribution suivants : Montpellier, Juvignac, Grabels, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez, Jacou, Le Crès, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone, Vente en gros au Syndicat Mixte d'Eau Potable du Pic-Saint-Loup, Vente en gros à la commune de Saint-Aunès et Vente en gros vers le Pays de l'Or Agglomération.

---



# **UNE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT RESPONSABLE**





**L'eau est un bien commun, une ressource stratégique à préserver et un enjeu majeur de la transition écologique et solidaire. La Métropole fait le choix de s'engager pour une gestion publique de l'eau et de l'assainissement depuis 1er janvier 2023.**

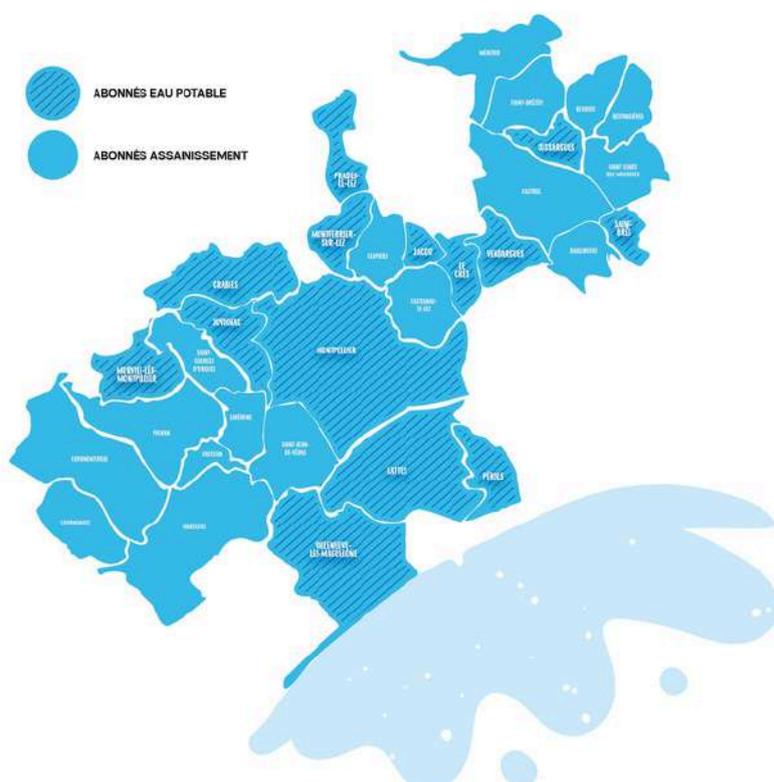
Avec cette décision, la Métropole à travers sa Régie des Eaux garantit une gouvernance plus transparente, plus écologique et plus responsable du cycle de l'eau.

Ce pilotage complet des infrastructures et du réseau permet :

- Maîtriser les tarifs au plus juste
- Réinvestir directement les bénéfices au profit d'une amélioration de la qualité de service et la
- préserver l'environnement
- Maîtriser tout le cycle de production, de distribution et de traitement de l'eau (eau potable et eaux usagées)
- Préparer l'avenir en préservant et sécurisant la ressource.

**Depuis janvier 2023, l'assainissement est en régie pour toutes les communes de la Métropole, et l'eau potable est en régie pour 14 communes de la Métropole :**

## PÉRIMÈTRE DE GESTION DE LA RÉGIE DES EAUX



- Grabels
- Jacou
- Juvignac
- Lattes
- Le Crès
- Montferrier-sur-Lez
- Montpellier
- Murviel-lès-Montpellier
- Pérols
- Prades-le-Lez
- Saint-Brès
- Sussargues
- Vendargues
- Villeneuve-lès-Maguelone

# Une tarification plus juste et solidaire

Depuis le 1er janvier 2023, la Métropole de Montpellier a fait le choix d'une **tarification progressive, plus juste et plus solidaire, pour inciter à une consommation raisonnée de l'eau potable.**

Ainsi, les abonnés qui disposent d'un compteur individuel bénéficient d'une tarification progressive par tranche, soit 33 % des abonnés. Les 15 premiers mètres cubes d'eau potable consommés sont gratuits. Ensuite, le prix est de 0,95 € par mètre cube entre 15 et 120 m<sup>3</sup>, de 1,40 € entre 120 et 240 m<sup>3</sup> et de 2,70 € au-delà de 240 m<sup>3</sup>. L'objectif est de récompenser les foyers les plus économes et d'inciter les plus gros consommateurs à réduire leurs consommations.

## Une baisse de 3,3 % en 2023

En 2023, la consommation d'eau des usagers de la Régie des eaux a baissé de 3,3% par rapport à 2022. Cette baisse est de 3,8% pour les abonnés avec compteur individuel contre 2% pour ceux avec compteur collectif. Par ailleurs, la Régie a enregistré une hausse des demandes des copropriétés pour remplacer les compteurs collectifs par des compteurs individuels.

© CH.Ruiz/Montpellier3m





© Yannick Brossard



## Une rénovation des réseaux humides

**Plus de 40 M€**

ont été investis dans les travaux de réseaux d'eau dans le cadre du chantier de la Ligne 5 de tramway

**2 millions de m<sup>3</sup> / an économisés grâce à la rénovation des réseaux d'eau**

Les travaux de construction de la 5e ligne de tramway ont été une opportunité pour rénover et sécuriser les réseaux humides avant la mise en service du tram fin 2025 – un chantier d'envergure qui n'avait pas été mené depuis 1937. Grâce à ces travaux, le rendement des réseaux d'eau potable est aujourd'hui à 86 %.

## Maera, un projet pilote sur la REUT

Le projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration Maera s'inscrit lui-aussi dans la stratégie de préservation et de sécurisation de la ressource, puisqu'il intègre **le déploiement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), après plusieurs années d'expérimentations concluantes menées sur le territoire.**

Sur site, le pilote de REUT en cours de création grâce aux financements du projet Européen LIFE REWA va permettre sans attendre la fin des travaux, de tester sur 2024/2026 ces usages urbains. Un partenariat signé avec BRL en décembre 2023 marque également le démarrage d'études afin de définir les travaux nécessaires pour faire bénéficier de cette eau recyclée aux usagers proches de Maera.

Le projet Maera s'inscrit donc dans une démarche agroécologique permettant d'initier l'utilisation de l'eau usée traitée en agriculture. Ainsi, un jardin potager en toitures et des serres au sol seront réalisés et arrosés par les eaux traitées de la station.

D'autres types d'usages vont continuer à être testés sur le site : utilisation de ces eaux pour la défense incendie, le nettoyage des rues, de l'espace public et des réseaux. La station prévoit également de proposer ces eaux pour l'arrosage d'espaces verts, de vignes, ou toutes autres cultures, proche du site.

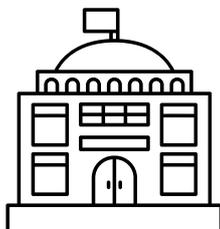
**Accroître l'usage des eaux usées traitées vient s'ajouter aux actions menées pour préserver la ressource, en s'attaquant au gaspillage d'eau potable par la mise en place de la tarification progressive ou par la rénovation des canalisations.**



**Les travaux  
d'extension de  
Maéra  
représentent  
un  
investissement  
de 165 M€**

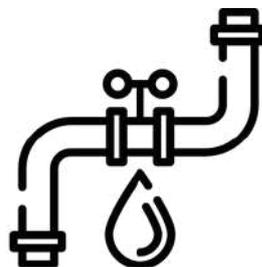
# Les chiffres-clés des réseaux d'eau potable

**14** communes  
alimentées



**80%** des habitants  
bénéficient de la gestion  
publique de l'eau potable

Plus de  
**1 350 Km**  
de réseau d'eau potable



**30** millions de m<sup>3</sup>  
d'eau potable sont mis  
à disposition par an

Notes.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## CONTACT PRESSE

Emma VEGA

Attachée de presse

Montpellier Méditerranée Métropole

Ville de Montpellier

Tél. **04 67 34 72 09 / 06 03 87 41 77**

**emmanuelle.vega@montpellier.fr**

**montpellier3m.fr - montpellier.fr**

newsroom.montpellier3m.fr

